



**PRÉFET
DE LA MOSELLE**

*Liberté
Égalité
Fraternité*

**Direction
Départementale
des territoires**

Service Aménagement
Biodiversité Eau
Police de l'Eau

Metz, le 20/08/2020

La responsable de l'unité police de l'eau,

Affaire suivie par :
Tél : 03 87 34 33 22
E-mail : delfina.de-magalhaes@moselle.gouv.fr

à

**Monsieur le Maire
Mairie de Terville
Route de Verdun
57180 Terville**

OBJET : Dossier de déclaration concernant la création d'un lotissement «LE CLOS DE DIANE» à TERVILLE –
N°57-2020-000191
Recevabilité

RÉF. : Dossiers instruits_en cours\EP\TERVILLE\2020 LE CLOS DE DIANE

P.J. : 2

Monsieur le Maire,

J'ai reçu pour instruction un dossier de déclaration en date du 27 mai 2020, au titre de l'article R.214-18 du code de l'environnement, concernant la gestion des eaux pluviales pour la création d'un lotissement « Le Clos de Diane » à Terville.

Vous trouverez ci-joint la copie du courrier envoyé au pétitionnaire ainsi qu'un exemplaire du dossier.

Conformément aux dispositions réglementaires en vigueur, je vous serais reconnaissant de bien vouloir procéder à l'affichage en mairie du courrier valant avis de recevabilité pendant la durée d'un mois minimum. Le dossier du pétitionnaire devra être mis à disposition du public pendant cette même période.

A l'issue de cet affichage, vous voudrez bien dresser procès verbal de cette formalité obligatoire que vous m'adresserez.

Je vous prie d'agréer, Monsieur le Maire, l'expression de ma considération distinguée.

La responsable de l'unité police de l'eau,

Céline Dellinger

Copie :
DELPH AMENAGEMENT